

tés désirées sur la qualité des articles achetées. De la sorte nous pourrions aussi profiter des avantages pécuniaires résultant d'un achat considérable, fait en commun.

Afin d'avoir l'opinion des confrères absents, et pour permettre à tous d'étudier cette question plus en détail elle est renvoyée à la prochaine assemblée.

3° Il est encore décidé que tous les membres de la Société Médicale du comté de Portneuf devront se faire un honneur de payer intégralement les arrérages pour contribution annuelle dus au Collège des M. & C. P. Q., afin que, étant tout-à-fait en règle avec le Bureau, ils aient le plaisir d'appuyer de leurs votes les candidats proposés aux prochaines élections du mois de juillet.

4° Après avoir traité de plusieurs cas de pratique active où l'opinion, la science et l'expérience de chaque confrère est mutuellement mise à profit, l'assemblée s'occupe des affaires de routine et termine la séance à 6¼ du soir.

Monsieur et Madame Dr Dolbec convient ensuite tous les confrères à un magnifique souper pendant lequel n'ont cessé de régner la gaiété la plus franche et la confraternité la plus sincère.

A 8 heures, nous nous séparons emportant avec nous un très agréable souvenir de la cordiale hospitalité de Monsieur et Madame docteur Dolbec. Merci à nos aimables hôtes qui ont rivalisé de zèle pour nous faire plaisir et nous traiter comme des enfants gâtés.

Dr S. GEO. PAQUIN,  
Secrétaire-Trésorier.

---

### NAISSANCE

Le 22 avril 1904, au No. 136 rue d'Aiguillon, Québec, Madame (Dr) Arthur Roy, un fils et une fille.